

Nom commercial: Natrii sulfis anhydricus

Date de révision: 22.12.10

Numéro de la matière: 066624

Version: 2 / CH

Date d'impression: 22.12.10

01. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom commercial

Natrii sulfis anhydricus

N° d'article 06662400

Identification de la société/entreprise

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Numéro de Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

téléphone d'appel

d'urgence

Adresse email sdb@haenseler.ch

02. Dangers possibles

Symboles de danger

Xi Irritant

Phrase(s) de risque

31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

Classification

Classification règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

03. Composition / information sur les composants

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 7757-83-7

EINECS-Nr. 231-821-4

Composants dangereux

04. Premiers secours

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En général le produit n'irrite pas la peau.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

05. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation



Nom commercial: Natrii sulfis anhydricus

Date de révision: 22.12.10

Numéro de la matière: 066624

Version: 2 / CH

Date d'impression: 22.12.10

elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés

Oxides sulfuriques (SOx)

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles**

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

07. Manipulation et stockage**Manipulation****Conseils pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation de poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

Stockage**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Pa de réquisitions spéciales.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec des acides.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Stocker au sec

08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Contrôle de l'exposition**

Regardez section 7; Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Ne pas inhaler les poussières. Ne pas inhaler la fumée. Ne pas inhaler les brouillards.

Contrôle de l'exposition professionnelle**Protection respiratoire - Note**

Protection respiratoire en présence d'aérosol, de brouillard ou de fumée de produit. Filtre à particules P2

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié

Natural Latex

L'épaisseur du matériau

0.5 mm

Matériau approprié

Polychloroprène

L'épaisseur du matériau

0.5 mm

Matériau approprié

caoutchouc nitril - NBR

L'épaisseur du matériau

0.35 mm

Nom commercial: Natrii sulfis anhydricus

Date de révision: 22.12.10

Numéro de la matiere: 066624

Version: 2 / CH

Date d'impression: 22.12.10

Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl
L'épaisseur du matériau	0.5 mm
Matériau approprié	fluorure de caoutchouc - FKM
L'épaisseur du matériau	0.4 mm
Matériau approprié	PVC
L'épaisseur du matériau	0.5 mm

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

09. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

Etat	poudre cristalline
Couleur	incolore
Odeur	inodore

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**Point d'éclair**

Remarque non applicable

Point d'ébullition

Remarque non déterminé

Point de fusion

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non applicable

Densité

Valeur	1.5			g/cm ³
température	20	°C		

Masse volumique apparente

Valeur	1400	à	1600	kg/m ³
température	20	°C		

Temps d'écoulement

Remarque non applicable

Hydrosolubilité

Valeur	220			g/l
température	20	°C		

pH

Remarque non applicable

Inflammabilité

Ne s'enflamme pas

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

10. Stabilité et réactivité**Conditions à éviter**Mettre à l'abri des échauffements/surchauffes. Peut réagir violent avec du matériel riche en oxygène.
Danger d'explosion.**Matières à éviter**



Nom commercial: Natrii sulfis anhydricus

Date de révision: 22.12.10

Numéro de la matière: 066624

Version: 2 / CH

Date d'impression: 22.12.10

Acides, Agents d'oxydation

Produits de décomposition dangereux

oxydes de soufre (SOx), Sulfure de sodium, Sulfate de sodium

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë / autres données****Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	rat		
DL 50		2610	mg/kg

Effet irritant / caustique**Irritation aiguë de la peau**

Remarque Irritant pour la peau et les muqueuses.

Corrosion aiguë des yeux

évaluation légèrement irritant

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

12. Informations écologiques**Toxicité pour les poissons**

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)		
CL50	220 à 460		mg/l

Toxicité pour les daphnies

Espèces	Daphnia magna		
CE50	273		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Toxicité pour les bactéries

Espèces	Pseudomonas putida		
CE50	770		mg/l
Durée d'exposition	18	h	

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

En raison du coefficient de distribution n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes non est possible.

Information supplémentaire sur l'écologie

Inoffensif pour organismes aquatique. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

13. Considérations relatives à l'élimination**Déchets de résidus**

Code de déchets CEE	Ne pas éliminer avec le déchet domestique
Code de déchets CEE	Ne pas décharger dans les égouts.

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté dans une décharge souterraine.

Emballages contaminés

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse



Nom commercial: Natrii sulfis anhydricus

Date de révision: 22.12.10

Numéro de la matière: 066624

Version: 2 / CH

Date d'impression: 22.12.10

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires**Étiquetage selon les Directives CE**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires (GefStoffV)

Numéro d'enregistrement :

No. CE: 231-821-4

Symboles de danger

Xi Irritant

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**Phrase(s) de risque**31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.**Phrase(s) S**26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.**Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008****Pictogrammes**

GHS07 point d'exclamation

Mot signalétique

Wng attention

Indications de dangerH319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.**Indications de sécurité**P261.1 Éviter de respirer les poussières.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.**Législation nationale****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Législation nationaleClasse suisse de la toxicité 3
OFSPT-No. G-2619**16. Autres données**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une

Nom commercial: Natrii sulfis anhydricus

Date de révision: 22.12.10

Numéro de la matière: 066624

Version: 2 / CH

Date d'impression: 22.12.10

garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.